

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 27 avril 2026

Le lundi 27 avril 2026 à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI.

Etaient présents : BALDOVINI Antony-François, CHEYNET Patrick, CLET-DAVID Pascale, DE LA MATA Clara ? FRANCESCHI Jean, Claude, GALINDO Margaux, GIULY Martin, LAMOUROUX Sophie, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Maria-Laura, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ-RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VALERY Gérard.

Étaient représentés : LESCHI Jean Christophe (Pouvoir à Jean Claude FRANCESCHI)

Étaient absents :

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil ; Madame Marie-Laure MAIORE a été désignée pour remplir cette fonction.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Rapport N° 2026 – 23 - Approbation du procès-verbal de la séance du 08 avril 2026
Rapport N° 2026 – 24 – Souscription d'un prêt relais
Rapport N° 2026 – 25 – Vote du budget 2026 du lotissement E Cardelline
Rapport N° 2026 – 26 – Vote de la fiscalité 2026
Rapport N° 2026 – 27 – Clôture de l'AP/CP Rénovation éclairage public
Rapport N° 2026 – 28 – Actualisation AP/CP Construction gendarmerie
Rapport N° 2026 – 29 – Vote du budget de la commune pour 2026
Rapport N° 2026 – 30 – Ouverture d'une dotation d'AP pour dépenses imprévues
Rapport N° 2026 – 31 – Fongibilité des crédits
Rapport N° 2026 – 32 – Vote budget annexe assainissement pour 2026
Rapport N° 2026 – 33 – Versement d'une avance de trésorerie au budget assainissement
Rapport N° 2026 – 34 – Actes administratifs Représentation de la commune
Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
Questions diverses

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 08 avril 2026

Rapport N° 2026 -23 - Rapporteur Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Le compte rendu de la séance du 08 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

SOUSCRIPTION D'UN PRET RELAIS

Rapport N° 2026 – 24 – Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

Proposition de souscrire un crédit relais différé en capital d'un montant de 1 000 000,00 € en vue de financer l'acquisition auprès de l'Office Foncier de Corse du foncier nécessaire à la réalisation du lotissement communal et de préfinancer l'encaissement des différentes subventions attendues.

Approbation de la proposition du président par 15 voix pour et 4 abstentions (Mmes SAEZ RICCIARDI Célia et TADDEI Laurence, M.M. GIULY Martin et LUCIANI Dominique).

Décision de souscrire un crédit relais différé en capital € auprès du Crédit Agricole dans les conditions précisées ci-après

- Montant de 1 000 000,00
- Durée : 36 mois avec 33 mois de différé
- Taux fixe : 3,95 %
- Périodicité : Trimestrielle
- Frais d'étude : 5 000 €
- Possibilité de remboursement anticipé partiel ou total à tout moment sans frais

Autorisation donnée au maire de signer l'ensemble des actes se rapportant à la passation de ce contrat

VOTE DU BUDGET 2026 DU LOTISSEMENT E CARDELLINE

Rapport N° 2026 – 25 – Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

Madame RAMAZOTTI soumet à l'approbation du conseil le projet de budget 2026 du lotissement communal lequel s'est établi comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	4 322 178, 00 €	4 322 178, 00 €
INVESTISSEMENT	3 470 320, 00 €	3 470 320, 00 €
Total	7 792 498, 00 €	7 792 498, 00 €

Approbation du projet de budget du lotissement E Cardelline pour 2026 et de son rapport de présentation à l'unanimité des membres présents et représentés.

VOTE DE LA FISCALITE 2026

Rapport N° 2026 – 26 – Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

La commune souhaite poursuivre une réduction progressive du poids de la fiscalité. Il est proposé que pour 2026, les taux d'imposition communaux évoluent comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,53 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53, 75 %
- Taxe d'habitation : 19,14 %
- Cotisation foncière des entreprises : 12,47 %.

Approbation de la proposition du président par 15 voix pour et 04 abstentions (Mmes SAEZ RICCIARDI Célia et TADDEI Laurence, M.M. GIULY Martin et LUCIANI Dominique).

Les taux de la fiscalité directe locale sont ainsi fixés pour 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,53 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53, 75 %
- Taxe d'habitation : 19,14 %
- Cotisation foncière des entreprises : 12,47 %.

CLOTURE DE L'AP/CP RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

Rapport N° 2026 – 27 - Rapporteur Monsieur Stéphane PERALDI, directeur général des services

Le président présente le bilan de l'AP/CP « Rénovation de l'éclairage public » et indique que l'opération a été réalisée à la fin de l'année 2025, il propose de clôturer l'AP.

Décision à l'unanimité des membres présents et représentés, de clôturer de l'AP/CP « Rénovation de l'éclairage public ».

ACTUALISATION AP/CP CONSTRUCTION GENDARMERIE

Rapport N° 2026 – 28 - Rapporteur Monsieur Stéphane PERALDI, directeur général des services

Le président présente le bilan de l'AP/CP « Construction de la gendarmerie » qui fait apparaître un besoin en financement de 11 800 €.

Décision par 15 voix pour et 04 abstentions (Mmes SAEZ RICCIARDI Célia et TADDEI Laurence, M.M. GIULY Martin et LUCIANI Dominique) d'actualiser l'AP/CP « Construction de la gendarmerie » en ouvrant pour 2026 un montant de crédits de paiement de 11 800 €.

VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE POUR 2026

Rapport N° 2026 – 29 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

Madame RAMAZOTTI soumet l'approbation du conseil le projet de budget 2026 de la commune lequel compte tenu de la reprise des résultats de l'exercice 2025, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser, s'établi comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	5 663 049, 92 €	5 663 049, 92 €
INVESTISSEMENT	3 173 660, 86 €	3 173 660, 86 €
Total	8 836 710, 78 €	8 836 710, 78 €

Approbation du projet de budget de la commune pour 2026 et de son rapport de présentation par 15 voix pour et 04 voix contre (Mmes SAEZ RICCIARDI Célia et TADDEI Laurence, M.M. GIULY Martin et LUCIANI Dominique).

OUVERTURE D'UNE DOTATION D'AP POUR DEPENSES IMPREVUES

Rapport N° 2026 – 30 - Rapporteur Monsieur Stéphane PERALDI, directeur général des services

Proposition d'ouvrir une dotation d'AP pour dépenses imprévues au chapitre 020 et une dotation d'AE pour dépenses imprévues au chapitre 022 dans les limites fixées ci-dessous et d'autoriser le maire, en cas de besoin, à effectuer les transferts d'AP ou d'AE depuis les chapitres de dotation pour dépenses imprévues vers le chapitre sur lequel sera enregistré l'engagement de la dépense considérée.

Adoption de la proposition du président par 15 voix pour et 04 abstentions (Mmes SAEZ RICCIARDI Célia et TADDEI Laurence, M.M. GIULY Martin et LUCIANI Dominique),.

Décision d'ouvrir au budget de la commune pour 2026 une dotation d'AP pour dépenses imprévues au chapitre 020 et une dotation d'AE pour dépenses imprévues au chapitre 022 représentant 2 % du montant des dépenses réelles de chaque section.

	Dépenses réelles prévues	Dotation de dépenses imprévues (2 % des dépenses réelles)	
Section d'investissement	2 757 259, 86 €	Chap.020	55 145, 20 €
Section de fonctionnement	3 050 790, 06 €	Chap.022	61 015, 80 €

Autorisation donnée au maire, en cas de besoin, d'effectuer les transferts nécessaires d'AP ou d'AE depuis les chapitres de dotation pour dépenses imprévues.

FONGIBILITE DES CREDITS

N° 2026 – 31 - Rapporteur Monsieur Stéphane PERALDI, directeur général des services

Proposition d'autoriser le maire à procéder, durant l'exercice budgétaire 2026, à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de chaque section du budget de la commune pour 2026 dans les limites fixées ci-dessous :

BUDGET PRIMITIF 2026	Dépenses réelles prévues	Montant des virements autorisés (7,5 % des dépenses réelles)
Section d'investissement	2 854 952, 86 €	214 121, 46 €
Section de fonctionnement	3 050 790, 06 €	228 809, 25 €

Adoption de la proposition du président par 15 voix pour et 04 abstentions (Mmes SAEZ RICCIARDI Célia et TADDEI Laurence, M.M. GIULY Martin et LUCIANI Dominique).

Décision d'autoriser le maire à procéder, durant l'exercice budgétaire 2026, à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de chaque section du budget de la commune pour 2026 dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

VOTE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT POUR 2026

N° 2026 – 32 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

Madame RAMAZOTTI soumet à l'approbation du conseil le projet de budget 2026 du service de l'assainissement lequel s'établit comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Exploitation	86 726, 00 €	86 726, 00 €
Investissement	123 658, 58 €	123 658, 58 €
Total	210 384, 58 €	210 384, 58 €

Adoption par 15 voix pour et 04 abstentions(Mmes SAEZ RICCIARDI Célia et TADDEI Laurence, M.M. GIULY Martin et LUCIANI Dominique) du projet de budget du service de l'assainissement pour 2026 ainsi que son rapport de présentation.

VERSEMENT D'UNE AVANCE DE TRESORERIE AU BUDGET ASSAINISSEMENT

N° 2026 – 33 – Rapport retiré de l'ordre du jour (Cf. Décision N° 17/2026)

ACTES ADMINISTRATIFS REPRESENTATION DE LA COMMUNE

Rapport N° 2026 – 34 – Rapporteur Monsieur Stéphane PERALDI, directeur général des services

Proposition de désigner Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe, pour représenter la commune dans la passation des actes en la forme administrative où elle est partie notamment pour la vente, l'acquisition ou l'échange d'immeubles.

Adoption de la proposition du président par 15 voix pour et 4 abstentions,

Désignation de Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe, pour représenter la commune lors de la passation des actes en la forme administrative par lesquels la commune déciderait de la vente, de l'acquisition ou de l'échange d'immeubles.

Désigne Monsieur Antony BALDOVINI, deuxième adjoint, pour la suppléer en cas d'absence.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision N° 14 - 2026 Renonciation DPU Vente Terra di Fenu

Décision N° 15 – 2026 Renonciation DPU Vente Ottavi

Décision N° 16 – 2026 Attribution marché d'expertise et de suivi écologique.

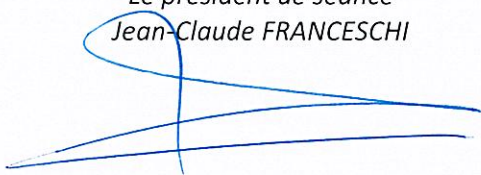
Pas d'observations.

QUESTIONS DIVERSES

Sans objet

La séance est levée à 19 heures 35

*Le président de séance
Jean-Claude FRANCESCHI*

A blue ink signature, appearing to be 'JCF', written over the printed name of the president of the session.

*La secrétaire de séance,
Marie-Laure MAIORE*

A black ink signature, appearing to be 'MLM', written over the printed name of the secretary of the session.

